

se manifestent, des dangers multiples suscités par des causes diverses à la morale et à la foi.

Dieu, nos très chers frères, nous a confié, nous le sentons à tout moment, une belle mais difficile mission, et c'est notre devoir de recourir à tous les moyens qui nous permettent de l'accomplir, de manière à répondre le plus fidèlement possible à sa volonté et à ses miséricordieux desseins.

Profondément pénétré de cette pensée, lors de notre dernier voyage à Rome, nous avons prié le Saint-Père de nous donner un évêque auxiliaire qui nous fût un aide précieux et efficace pour l'acquiescement des obligations de notre charge pastorale. Cette faveur concédée à certains grands diocèses d'Europe et des Etats-Unis, notre propre diocèse nous semblait avoir le droit de la réclamer.

Nous n'eûmes pas de peine à l'obtenir. Dans une audience privée qu'il daigna nous accorder, Pie X, si bon, si bienveillant, si paternel, si parfaitement au courant, par une expérience de longues années, des labeurs d'une vaste administration épiscopale, nous donna immédiatement cet auxiliaire que nous sollicitons, l'homme de notre choix qui eût été, nous n'en doutons pas, celui du choix universel, le prêtre exemplaire, l'ami si fidèle et si dévoué que nous avons à nos côtés comme notre collaborateur depuis huit ans : nous avons nommé Mgr Zotique Racicot.

Sa Sainteté donna elle-même les instructions nécessaires pour la préparation du bref pontifical, et, par un privilège spécial qui dérogeait aux règles de l'Eglise, voulut bien fixer la cérémonie de la consécration au 3 mai, fête de l'Invention de la sainte Croix.

Cette date nous est chère, car elle nous rappelle celle de